



PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Service eau, environnement

Affaire suivie par S. DAGORNET

☎ 02.40.67.24.92.

☐ 02.40.67.24.39

sylvie.dagornet@loire-atlantique.gouv.fr

NOTE DE PRÉSENTATION

Projet d'arrêté préfectoral modificatif pour la mise en réserve de chasse et de faune sauvage de territoires de l'Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.) de St Vincent des Landes située sur la commune de Saint Vincent des Landes

Contexte et objectifs du projet de décision :

Le territoire de l'A.C.C.A. de Saint Vincent des Landes a évolué depuis son agrément. La liste des parcelles cadastrales constituant son territoire de chasse initial a été établi en application des articles L422-10 et L422-12 du Code de l'Environnement ou résultant d'accords amiables.

Les réserves de l'A.C.C.A. de Saint Vincent des Landes sont soumises aux dispositions propres aux réserves de chasse et de faune sauvage et aux dispositions particulières de l'art. L422-27 du Code sus-désigné.

La liste des parcelles incluses dans la réserve est déterminée par l'A.C.C.A. de Saint Vincent des Landes. Elle comprend au minimum 10 % du territoire de l'A.C.C.A. La modification des territoires de l'A.C.C.A. mis en réserve de chasse et de faune sauvage permettra d'assurer une zone de quiétude pour l'avifaune en période de migration et d'hivernage, de préserver l'avifaune et de protéger le gibier.

Dates et lieux de la consultation :

En application des articles L 120-1 du code de l'environnement, le présent projet d'arrêté préfectoral est mis en consultation du public par voie électronique.

La consultation est ouverte du 11 février au 04 mars 2016 inclus.

Le public peut faire valoir ses observations :

- **directement en ligne** en précisant «Réserves de chasse ACCA Saint-Vincent-des-Landes» à l'adresse suivante : ddtm-see-bbe@loire-atlantique.gouv.fr
- par **courrier** à l'adresse suivante :

Direction départementale des territoires et de la mer

Service eau, environnement

Unité biodiversité

10 Bd Gaston Serpette, BP 53606 – 44036 NANTES CEDEX 1.

Ce projet d'arrêté est également consultable à la préfecture de Loire-Atlantique (6 quai Ceineray – BP 33515 - 44035 NANTES CEDEX) et dans les sous-préfectures.